

Sommaire

La Nouvelle

Quoi de neuf en France ?

Planète Verte

Insolite

L'Interview

Le Chiffre

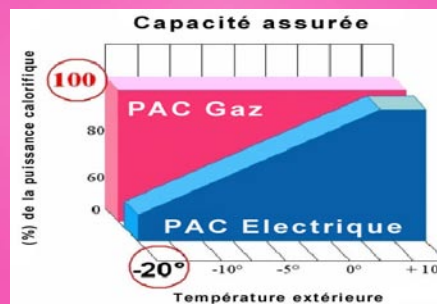
La Gaz'ette, édition n°5,
Décembre 2008.
www.chuchu-decayeux.fr

La nouvelle

Des pompes à chaleur au gaz naturel...

Alternative prometteuse face aux pompes à chaleur électriques, la pompe à chaleur au gaz naturel (absorption et moteur gaz) est encore quasi inconnue sur notre sol pour les particuliers... Et c'est bien dommage car elle présente de nombreux atouts. En effet, avec un rendement de 170%, contre 110% pour une chaudière à condensation, la pompe à chaleur au gaz est l'une des solutions les plus performantes. De plus, elle a l'avantage de pouvoir rafraîchir en été.

Ce qui fait de cette pompe à chaleur un succès de demain, c'est qu'elle est assimilée aux énergies renouvelables : la quantité d'énergie primaire nécessaire à son fonctionnement est inférieure à la quantité d'énergie qu'elle produit et son contenu de CO₂ au kWh est plus faible que celui d'une pompe à chaleur électrique. Autre avantage : la pompe à chaleur à moteur gaz utilise également une partie de la chaleur dégagée par le moteur, en été cette chaleur sert d'ailleurs à produire gratuitement de l'eau chaude sanitaire.



Contrairement aux pompes à chaleur électriques qui sont très pénalisées par temps froids, les pompes à chaleur au gaz ont un rendement stable, même avec des températures extérieures avoisinant les -20°C. Leur capacité calorifique reste invariable en fonction de la température extérieure. En régions froides, elles ne nécessitent donc aucun chauffage d'appoint.

En période hivernale, cette nouvelle technologie permet d'éviter une surconsommation d'électricité bien souvent importée en provenance de centrales polluantes (cf. La Gaz'ette n°3).

Vous l'aurez donc compris, cette solution répond aux attentes de tous. Elle est aujourd'hui destinée aux installations collectives et au tertiaire où les résultats sont très satisfaisants. Nous verrons bientôt arriver des offres adaptées à l'habitat individuel, très bientôt nous l'espérons...

Source : GDF Suez et www.lenergiecreative.com

Quoi de neuf en France ?

La boucle à eau chaude, un investissement évolutif

A l'heure où les objectifs européens de réduction d'émissions de gaz à effet de serre convergent et trouvent une traduction concrète dans les politiques nationales, il existe encore des différences notables entre les politiques énergétiques des pays européens. Les parcs de systèmes de chauffage sont encore d'une grande diversité.

Il est important de constater qu'il existe aujourd'hui un éventail de solutions adaptées à la diversité des territoires. Le développement des énergies renouvelables et des systèmes de chauffage, notamment basé sur le système à eau chaude, offrent une performance accrue. Ces nouvelles technologies pour le chauffage individuel ou collectif connaissent un essor rapide en Europe : pompes à chaleur, chaudières à condensation, géothermie ainsi que les chaudières à bois ou biomasse. Ces technologies performantes sont toutes compatibles avec le système de la boucle à eau chaude.

A l'inverse, le taux d'équipement français en chauffage électrique direct est quatre fois supérieur à la moyenne européenne. Il atteint plus de 60% dans la construction neuve ! Ce phénomène, unique en Europe, est justifié par l'hypothèse erronée selon laquelle l'électricité consommée pour le chauffage est faiblement émettrice de CO₂. Or, la production nucléaire ne suffit pas à faire face aux pointes de demandes d'électricité en hiver. Celles-ci sont en fait assurées par des centrales électriques qui émettent de grandes quantités de CO₂.

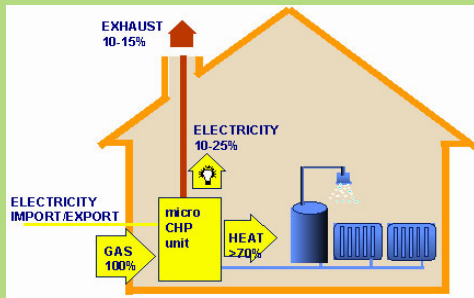
Mais ce n'est pas tout. Les systèmes de chauffage électrique direct ne sont pas compatibles avec les boucles à eau chaude. Ce choix majoritaire en France depuis des années implique donc que notre parc est inadapté à une évolution massive vers l'utilisation des nouvelles technologies. Pour nos constructions neuves, choisir un système basé sur l'utilisation de la boucle à eau chaude offre une grande latitude d'adaptation aux nouvelles technologies.

Ne nous trompons pas...

Source : www.energies-avenir.fr

Planète verte

La micro-cogénération ou micro-CHP (Combined Heat and Power) consiste à produire deux énergies secondaires à partir d'une seule énergie primaire. Une unité micro-CHP, qui fonctionne au gaz naturel, se compose d'un générateur et d'une partie qui dispense de la chaleur dans toute l'habitation. Mais celle-ci produit également de l'électricité, sous-produit qui est donc régulé en fonction de la demande en chaleur.



A l'échelle industrielle, la cogénération ou CHP est très largement utilisée. De plus en plus, grâce à un système abordable et silencieux, les foyers de pays européens et Japonais sont équipés d'unités de micro-CHP. Ce système est en effet peu polluant et permet de réaliser des économies car il produit de l'électricité en ayant exactement le même niveau de prix et de pollution que si il générait simplement du chauffage. Avec les fluctuations des prix des énergies fossiles, on comprend cet engouement pour le produit...

Source : GDF Suez et www.lenergiecreative.com

Insolite

Le gaz prend son envol !

L'utilisation du gaz naturel est sujette à de nombreuses études et expérimentations, la preuve en est avec cette dernière trouvaille provenant d'Airbus.

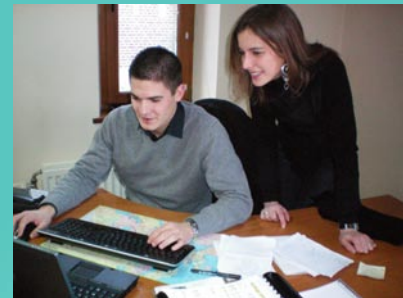
En effet, les ingénieurs ont développé un moteur pour l'Airbus A380 fonctionnant au GTL (Gas To Liquid), nouveau carburant à base de gaz naturel. Seul un moteur sur quatre était approvisionné d'un mélange à base de 60% de kérosène et 40% de GTL, mais cela reste un premier pas vers de nouveaux développements.

De plus, et comme la majorité des utilisations du gaz naturel, le GTL Jet Fuel n'émet aucune rejection de soufre et sa combustion produirait moins de particules.

Le gain écologique de cette avancée technologique offre des perspectives très intéressantes en termes de pollution. En effet, les estimations visent une utilisation de cette technologie pour un quart de l'aviation commerciale d'ici à 2025. Pour rappel, chaque année, près de 2.5 millions de voyageurs utilisent les voies aériennes, un chiffre qui tend à s'accroître...

L'interview

Bénédicte Guillaud et Rémi Mort accompagnent Chuchu Decayeux dans sa démarche à l'export.



-Bénédicte, Rémi, quelle est votre mission au sein du service export ?

-Notre mission principale est de poursuivre le développement de l'entreprise dans le contexte actuel, en adaptant notre offre à l'environnement économique.

-Quelle est votre démarche pour accomplir ces missions ?

- En interne, notre intégration industrielle ainsi que la réactivité de notre bureau d'étude nous offrent une grande adaptabilité. C'est un atout pour séduire de nouveaux marchés.

En externe, nous faisons appel à des organismes d'état tels que les Missions Economiques ou la Coface. Nous utilisons aussi beaucoup Internet pour nos démarches de prospection.

-Quels sont vos objectifs à l'export ?

- Nous en avons plusieurs comme, par exemple, réduire notre dépendance envers le marché français mais aussi devenir une référence à l'étranger comme nous le sommes en France ! Pour cela, nous nous appuyons sur notre expérience dans une vingtaine de pays pour mettre notre savoir-faire au service de nos ambitions.

Le chiffre

25 !

Nous sommes en décembre et le 25, c'est Noël !

A cette occasion, toute l'équipe de Chuchu Decayeux vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous en profitons également pour vous rappeler que nous serons fermés du 24 décembre à midi au lundi 5 janvier.

Très bonnes vacances à tous !

